



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE et JEU PROVENCAL  
LIGUE DE PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR  
COMITE DES HAUTES-ALPES  
Siège social : Micropolis Ferme Belle Aureille  
– 05000 GAP  
Téléphone : 04 92 50 99 46  
Mail : [cd05@petanque.fr](mailto:cd05@petanque.fr)  
Site : [www.ffpjp05.fr](http://www.ffpjp05.fr)

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 JANVIER 2025

### COMITE DIRECTEUR FFPJP 05

Excusé : Mme RICHAND-BAULIER

Présent en plus : MR POURROY Robert

- MR DASTREVIGNE souhaite les Meilleurs Vœux pour cette année 2025
- Mr PEYROL a envoyé une lettre de démission. Il démissionne de tous ces postes. Après consultation, MME TRIGO Régine passe secrétaire et MME POLET Stéphanie Secrétaire adjointe.
- Il est noté de faire plus d'informations en email, mais que le site restera toujours alimenté.
- Assemblée générale du Comité régional, MR DASTREVIGNE Patrick a été élu Vice Président de la région PACCA. IL y avait qu'une liste.
- Point sur les licences : 1209 à ce jour.
- Point sur la trésorerie, tout est à jour, toutes les mutations ont été encaissées, il reste quelques factures à payer. MR SARRAZIN (trésorier adjoint), ne veut pas les doubles des factures.
- Le compte rendu de la réunion du 22 novembre a été approuvé à l'unanimité.
- Organisation des Championnat départementaux en TETE A TETE au GAP ALPES PETANQUE :

Vote d'une nouvelle méthode :

- Tous les joueurs sont convoqués à 8heures début des parties,
  - 1 terrain par poules. Les joueurs jouent à tour de rôle sur le même terrain,
  - Les 2 premiers de poules joueront en premier, ensuite les perdants-perdants  
Après gagnants-gagnants et ensuite les barrages.
- Pour les championnats régionaux, les joueurs mettront les tenues des Clubs plus l'écusson de comité.
  - Il sera qualifié une équipe dans toutes les catégories, donc les finales seront obligatoires, sauf au Provençal Triplettes ( 2 équipes ).
  - Délégués des Championnats Départementaux :
    - Le 22 et 23 mars : à LA BATIE NEUVE, MR CORBANI ET MME TRIGO
    - Le 28 et 29 mars : à Gap, MR DASTREVIGNE ET MME POLLET
    - Le 5 et 6 avril : à Gap, MR DASTREVIGNE ET MR DUJARDIN
    - Le 13 avril : à Veynes, MR SARRAZIN
    - Le 16 et 17 avril : à Embrun, MR DASTREVIGNE ET MR DUJARDIN
    - Le 19 et 20 avril : à LARAGNE, MR SARRAZIN ET MR IMBERT
    - Le 26 et 27 avril : à LARAGNE, MR SARRAZIN ET MR IMBERT
    - Le 3 et 4 mai : à BRIANCON, MR DASTREVIGNE ET MME POLLET
    - Le 10 ET 11 mai : à LA ROCHE DES ARNAUDS, MR DASTREVIGNE ET MR DUJARDIN
    - Le 17 et 18 mai : à ANCELLE, MR DASTREVIGNE ET MR DUJARDIN

La présence d'une personne du Club organisateur est obligatoire, ainsi que tout le matériel prévu au cahier des charges.

- Les dates de limite des inscriptions au CDC et CRC seront le 24 février 2025.
- Questions diverses :
  - LES PETANQUEURS DE LA VANCE ont payé les 150 EUROS d'amende car ils n'étaient pas présents au congrès.
  - La société DES PETANQUEURS HAUT BUECH devrait être dissoute.
  - Pas de nouvelles de LA BOULE ARGENTEE

Séance levée à 20h30

Le Président

La secrétaire